



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 22 février 2011

## Agenda

### Lundi 28 février

-15h00 : **Thierry de MONTBRIAL** : « *Qu'est-ce qu'un "think-tank" ?* ».

### Lundi 7 mars

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h00 : **Xavier DARCOS** : « *Qu'est-ce qu'une politique culturelle à l'étranger ?* »

-Comité secret.

### Lundi 14 mars

-15h00 : **Jacques de LAROSIÈRE** : « *Le hasard moral* ».

### Lundi 21 mars

-9h15 : entretien « *le projet de loi relatif à la bioéthique* », Grande salle des séances.

-9h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances.

-15h00 : **Chantal DELSOL** : « *La tentation du consensus* ».

### Lundi 28 mars

-15h00 : **Jean-Claude TRICHET** : « *La surveillance de la compétitivité dans une Union monétaire* ».

### Lundi 4 avril

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres

-15h00 : **Yvon GATTAZ** : « *Le goût d'entreprendre* ».

### Lundi 2 mai

-9h15 : entretien « *l'irrationalisme* », Grande salle des séances.

-12h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-15h00 : **Pierre DELVOLVÉ** : Lecture de « *Notice sur la vie et les travaux de Jean Foyer* », Grande salle des séances.

-18h : Remise des Prix de la Fondation culturelle franco-taïwanaise, Grande salle des séances.

### Lundi 9 mai

-15h00 : **Bertrand SAINT-SERNIN** : « *L'actualité du Timée* ».

## Séance du lundi 14 février

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 7 février, le président **Jean Baechler** a passé la parole à son confrère **François d'Orcival**, membre de la section Histoire et Géographie, qui a fait une communication sur le thème « *Élection et pouvoirs du président de la République depuis 1848* ». Après avoir retracé l'histoire mouvementée des modes d'élection du président de la République, l'orateur a conclu :

*« En plus de deux siècles d'histoire politique, nous avons expérimenté plus d'une quinzaine de Constitutions, deux chartes, cinq Républiques et deux types de régimes parlementaires : l'un où le pouvoir de l'assemblée domine, il aura duré quatre-vingt-sept ans, l'autre où c'est l'exécutif, le nôtre, qui dure depuis cinquante-deux ans. Ainsi, en France, on constate que lorsque l'assemblée domine, le président est élu par le Parlement ; quand c'est l'exécutif, il est élu par le peuple. Cela signifie-t-il que le général de Gaulle aurait eu moins de pouvoirs s'il n'avait pas été élu au suffrage universel ? On notera qu'il a exercé les pleins pouvoirs alors qu'il n'avait pas encore été élu au suffrage populaire. À l'inverse, un chef de l'État élu au suffrage universel a-t-il nécessairement plus de pouvoirs à la tête de l'exécutif ? En France, nous n'en savons rien, nous en sommes réduits aux hypothèses. Il faut aller chercher les exemples à l'étranger : le président de la République est élu au suffrage universel en Finlande, en Islande, en Irlande, en Autriche et au Portugal. Dans chacun de ces pays, malgré ce type de scrutin, c'est le chef de la majorité parlementaire qui gouverne. Le chef de l'État ressemble au souverain des monarchies européennes devenues des démocraties parlementaires (Royaume Uni, Espagne, Suède, Norvège, Danemark, etc.) qui ne sont pas instables pour autant. Peut-on distinguer bonne gouvernance et bons gouvernants ? [...] On sait que le présidentielisme tempéré est une singularité française. Or celui-ci a été accentué par l'adoption de deux mesures : la réduction du mandat présidentiel à cinq ans, qui correspond à la durée du mandat des députés ; l'inversion du calendrier électoral pour faire suivre la présidentielle par les législatives. Cette double décision, le quinquennat et le calendrier, a eu pour effet d'annexer la majorité parlementaire à la majorité présidentielle. Une seule voix. Omnipotence du président. Il est de moins en moins probable de voir le pouvoir législatif s'opposer à la puissance de l'exécutif. L'institution est ainsi tout entière construite autour de la personne du chef de l'État. Conséquence : le président de la République est devenu officiellement le chef de la majorité, c'est la pratique du président actuel, ce qui l'expose directement à "l'effervescence" de l'opinion publique. "Tout se passe, notait déjà René de Lacharrière, comme si les institutions étaient agencées dans le but de fournir à la France un chef d'État aussi contesté que possible..." ».*

À l'issue de son exposé, **François d'Orcival** a répondu aux questions que lui ont posées **Jean Tulard, Jean Cluzel, Xavier Darcos, Jean-Claude Casanova, Emmanuel Le Roy Ladurie, Georges-Henri Soutou, Pierre Mazeaud, Pierre Delvolvé, Yvon Gattaz, Jean Baechler** et **Marianne Bastid-Bruguière**.

## À lire

- Par **Raymond Boudon**, préface à la traduction en langue anglaise du livre de Robert Leroux, *Political economy and liberalism in France: the contribution of Frédéric Bastiat* (Londres et New York, Routledge, 2011), qui vient de paraître. L'ouvrage de Robert Leroux, couronné par l'Académie en 2008 (Prix Charles Dupin, Fondation du Hamel de Breuil) est d'abord paru en français sous le titre: *Lire Bastiat : science sociale et libéralisme* (Paris, Hermann, 2008).

Extrait : « *However strange it may seem, we must admit that social scientists frequently conjure up pseudo-forces. In the past one spoke of the "soul" of a people, of "national mentality", or of the "laws of history". Those causes were supposed to explain the differences we find between societies, and the political, social and economic changes that distinguish one era from another. Today these notions are discredited. They are seen as obsolete and even slightly ridiculous. But they have inspired countless works and have long been entertained for translating realities. Those realities are in fact purely metaphysical in nature, and while social scientists have finally recognized this, the same cannot always be said for the media – we still read there of le génie français. [...] The school to which Bastiat belonged sets itself apart, first and foremost, by its refusal to explain anything by postulating pseudo-forces of this type. It holds strictly to the realist principle whereby any social phenomenon is the effect of individual actions, and of nothing else.* »

## En bref

- À l'initiative de l'Académie des sciences se déroulera, le mardi 1<sup>er</sup> mars à 17h30, sous la Coupole de l'Institut, sous la présidence du Chancelier **Gabriel de Broglie**, une séance solennelle consacrée aux « Nouveaux défis de l'éducation ». Y prendront successivement la parole **Pierre Léna**, de l'Académie des sciences, le Secrétaire perpétuel de l'Académie, **Xavier Darcos**, et **Michel Serres**, de l'Académie française.

- **Jacques de Larosière** est membre du Conseil de Régulation Financière et du Risque Systémique créé par la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010, Conseil qui s'est réuni pour la première fois le lundi 7 février, sous la présidence de Christine Lagarde, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.

- Le mardi 8 mars sera présenté, dans les salons de la Fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France, le premier ouvrage établi à partir de l'étude sur les inégalités et le sentiment de justice, menée sous l'égide de l'Académie à l'initiative de **Raymond Boudon**.

- Le Président de l'Académie, **Jean Baechler**, co-présidera la cérémonie de remise du Prix Gay-Lussac–Humboldt à cinq lauréats allemands, qui aura lieu le mardi 15 mars à 16h30 au Palais de l'Institut, sous l'égide de l'Académie des sciences et du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

- L'Académie parrainera le colloque « La montée en puissance de la Chine » qu'organisera, le mercredi 30 mars, le trinôme académique éducation-défense-IHEDN de l'Académie de Montpellier.

## Dépôt d'ouvrage le lundi 14 février

- Lors de la séance du lundi 14 février, **Jacques de Larosière** a présenté à ses confrères l'ouvrage de René Borricand, intitulé *Châteaux, maisons fortes, mas, bastides et parcs des Alpes de Haute Provence du Moyen Âge au XIX<sup>e</sup> siècle* (Éditions Borricand, 2011, 275 pages).

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **Yvon Gattaz** sur « la formation en alternance » se réunira le lundi 28 février à 16h45.

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du droit des obligations » se réunira le lundi 14 mars à 10 heures dans la salle des Cinq Académies.

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 14 mars 2011 à 16h30 en salle 4.